

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 3 avril 2020

Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes

06 47 80 82 86 - kamel.amerouche@rhone.gouv.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr



COVID-19 en Auvergne-Rhône-Alpes

Point de situation – Vendredi 3 avril 2020

PRISE EN CHARGE HOSPITALIÈRE DES PATIENTS CONFIRMÉS COVID-19

Le vendredi 3 avril, **2 838 patients atteints de COVID-19 sont hospitalisés en Auvergne-Rhône-Alpes dont 725 en réanimation/soins intensifs.**

- **89 établissements** de la région rapportent **prendre ou avoir pris en charge** des cas de COVID-19 dans leur établissement, ce chiffre est relativement stable depuis le 27 mars.
- **2 838** (+132/hier) patients atteints de Covid-19 **sont hospitalisés dans la région** ce jour.
- dont **725** patients soit 25% (+25/la veille) sont en réanimation/soins intensifs.
- Un **cumul de 448 décès** hospitaliers de patients atteints de Covid-19 a été rapporté au 3 avril dans la région (+44 décès/la veille).
- **1 537** patients atteints de Covid-19 sont **retournés à domicile au total** (+163 /la veille).

Département	Nombre de personnes actuellement hospitalisées*	Nombre cumulé de personnes décédées	Nombre cumulé de personnes retournées à domicile
Ain	100	17	74
Allier	40	7	54
Ardèche	95	24	125
Cantal	24	0	3
Drôme	250	52	105
Isère	202	21	108
Loire	449	69	153
Haute-Loire	20	3	23
Puy-de-Dôme	71	4	35
Rhône	1 202	184	510
Savoie	109	15	118
Haute-Savoie	276	52	229
Auvergne-Rhône-Alpes	2 838 (+132)	448 (+44)	1 537 (+163)

* Incluant hospitalisation conventionnelle, réanimation/soins intensifs, SSR et psychiatrie

PRISE EN CHARGE EN EHPAD

Les données présentées sont celles qui ont été transmises par les établissements entre le 29 mars et le 3 avril inclus.

Sur les 944 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendante (EHPAD) d'Auvergne-Rhône-Alpes, 379 (soit 40,1%) ont fait un signalement de cas possibles / confirmés de COVID-19 parmi des résidents ou parmi les membres du personnel (NB : la totalité des EHPAD n'est pas forcément concernée par un cas de Covid-19).

Le nombre total de **résidents confirmés ou cas possibles** Covid-19 parmi les **379** établissements ayant fait un signalement est de **2 394**.

Parmi les 2 394 cas possibles ou confirmés, **202 sont décédés** au sein des établissements et **38 sont décédés à l'hôpital** (= ces derniers sont donc inclus dans le nombre de décès présentés plus haut = décès hospitaliers).

Répartition du nombre d'EHPAD ayant émis un signalement par département (déclaratif – entre 29 mars et 3 avril)

Département	Nb d'Ehpad déclarants	Nb de résidents confirmés et possibles	Résidents hospitalisés	Décès de résidents en l'établissement	Décès à l'hôpital	Personnels confirmés et possibles
Ain (01)	33	148	2	16	4	76
Allier (03)	10	70	2	0	1	17
Ardèche (07)	35	217	26	24	4	75
Cantal (15)	5	2	1	0	0	2
Drôme (26)	22	90	4	6	2	62
Isère (38)	37	273	18	11	3	155
Loire (42)	57	501	12	29	1	255
Haute-Loire (43)	19	19	1	1	1	15
Puy-de-Dôme (63)	20	41	4	10	0	39
Rhône (69)	82	729	33	72	14	354
Savoie (73)	17	38	6	6	0	12
Haute-Savoie (74)	42	266	10	27	8	137
Total	379	2 394	119	202	38*	1 199

Source : SPF

*Ces décès étant intervenus à l'hôpital, ils sont également comptabilisés dans les données hospitalières présentées plus haut)

20 NOUVEAUX TRANSFERTS DE PATIENTS COVID-19 EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

20 patients en réanimation en provenance d'Ile-de-France sont transférés dans notre région à partir d'aujourd'hui et dans les prochains jours.

Ce vendredi 3 avril matin, 2 patients ont déjà été accueillis au CHU de Clermont-Ferrand. En tout, ce sont 13 personnes qui sont attendues dans cet établissement. 5 autres malades seront pris en charge dans l'Allier (Moulins et Montluçon) et 2 dans le Cantal. Cette répartition est susceptible d'évoluer en fonction de la situation locale.

Comme pour les [42 transferts de Bourgogne-Franche-Comté](#) le week-end dernier, les établissements de ces 3 départements ont été privilégiés en fonction du taux d'occupation actuel des lits de réanimation dans la région. L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes continuera d'être vigilante sur l'évolution de la situation épidémiologique dans les territoires de la région et sur les capacités hospitalières en soins de réanimation.

Les ARS d'Auvergne-Rhône-Alpes et d'Ile-de-France ainsi que toutes les équipes des établissements concernés des 2 régions sont mobilisées pour organiser et accueillir ces patients.

RAPPEL DE L'IMPORTANCE DES GESTES BARRIÈRES

Il est rappelé à tous l'importance de respecter les mesures de confinement demandées par le Président de la République et ce, jusqu'à nouvel ordre, et d'appliquer toutes les mesures barrière :

- **Rester chez soi.**
- Se laver très régulièrement les mains avec de l'eau et du savon.
- Tousser ou éternuer dans son coude.
- Se moucher avec un mouchoir à usage unique, le jeter dans une poubelle, se laver les mains ensuite.
- Ne pas se serrer la main ni se faire la bise.
- Conserver une distance de 1,5 m avec une autre personne, en réunion et lors d'un échange.

Pour rappel, une personne est considérée guérie 48 h après les derniers symptômes.